



Demie journée de congé payé????

Par **Lou g**, le **17/01/2009 à 10:23**

Bonjour, rnAyant commencé mon contrat en Septembre 2007 j'ai acquis 22.5 jours de congés payés, actuellement il me reste 8.5 à prendre d'ici fin Mai. Je ne sais pas combien d'heures représente la demie journée de congé payé. Ma patronne dit qu'une journée de congé payé comptant pour 7 heures, une demie en fait donc 3.5. J'aimerais savoir ce qu'il en est, sachant que je travaille dans un cabinet dentaire et que je ne travaille jamais que 7h dans une journée. rnMerci de vos futures informations!

Par **Visiteur**, le **17/01/2009 à 12:03**

bonjour,rnquand le nombre de jours de congés n'est pas un nombre entier, la durée du congé est porté au nombre supérieur..rnndonc pour vous 23 jours.. elle est pas belle la vie
?????rnnpour info : Article L3141-7 du code du travail....